



Problème de statut, besoin de renseignements

Par **la luciole**, le **28/09/2009** à **20:41**

Bonjour,

Je souhaite actuellement démarrer plusieurs activités professionnelles et je ne sais pas sous quel statut le faire.

Je suis entraîneur sportif à domicile, professeur de danse pour une association, professeur de cirque pour une autre association et je souhaite en plus mettre en place des cours de cirque dans ma propre école ou ma propre association.

La ville dans laquelle je souhaite ouvrir mon école me demande de déclarer une association pour pouvoir utiliser les locaux municipaux qu'ils peuvent mettre à ma disposition pour cette activité.

Dans ce cas ou je déclarerais mon association pourrais-je alors être présidente de l'association tout en donnant des cours pour lesquels je serais rémunérée?

Dans ce même cas me sera t'il possible de continuer mes autres activités sous le couvert de l'association ou bien dois-je aussi me déclarer comme qu'auto-entrepreneur et être engagée en tant que tel par l'association.

Si je déclare à la fois l'association et mon statut d'auto-entrepreneur devrais-je alors cumuler les assurances?

Avec mes remerciements pour toute l'aide que vous pourrez m'apporter